



Charte EFE, de l'évaluation des formations par les étudiants

1. Préambule

Avignon Université institutionnalise l'évaluation par les étudiants des enseignements, des formations, de l'environnement de travail et de l'organisation pédagogique (EFE).

En appui des textes réglementaires et en cohérence avec la démarche d'amélioration continue des formations, l'EFE s'inscrit pleinement dans notre politique en faveur de la réussite des étudiants.

La perception étudiante apporte un éclairage indispensable pour l'évolution des formations, des pratiques pédagogiques et du cadre de travail étudiant. Croisés à des données complémentaires, les résultats des EFE permettent d'identifier points forts et points faibles et alimentent les projets d'amélioration, dans le cadre des Conseils de Perfectionnement.

L'EFE concerne 3 aspects de la formation :

Les enseignements eux-mêmes en tant que processus de transmission des connaissances, des savoir-faire et d'acquisition des compétences, déclinés par discipline ou matière.

Les formations comme ensemble cohérent d'enseignements conduisant à un diplôme, avec des objectifs de formation déclinés sous forme de compétences de sortie bien définies.

L'environnement de travail et l'organisation pédagogique, le cadre matériel et l'accompagnement humain, pédagogique et administratif mis en place pour conduire les étudiants vers la réussite de leur projet universitaire et de leur insertion professionnelle.

2. Objectifs

Les objectifs s'inscrivent dans le contexte d'un triple engagement d'Avignon Université, des enseignants et des étudiants.

2.1 Amélioration continue des enseignements et évolution des formations et du cadre de travail

L'EFE concourt à un dialogue constructif entre les acteurs de la communauté académique, afin d'améliorer les conditions de réussite des étudiants en cohérence avec la politique de l'université.

L'évaluation par les étudiants repose principalement sur l'utilisation de questionnaires type validés en CFVU. L'EFE contribue à la réflexion des équipes pédagogiques concernant les maquettes, les contenus ainsi que les méthodes d'enseignement. Elle suscite des rapports d'analyse et de propositions (RAP), qui peuvent amener des actions de conseil ou de formation pédagogiques des personnels pour répondre aux situations rencontrées. Elle apporte des éléments exploitables pour les projets d'investissement, qu'il s'agisse de projets pédagogiques ou d'aménagements de l'environnement.

2.2 Prise en compte méthodique du point de vue étudiant

L'ensemble de la communauté étudiante est sollicitée afin que chacun puisse faire valoir son point de vue. Les étudiants reçoivent individuellement par mail les liens vers les questionnaires des enseignements qu'ils ont suivis et de la formation dans laquelle ils sont inscrits. Les questionnaires sont également directement accessibles dans leur ENT. Une campagne de communication est lancée en parallèle au niveau de l'établissement, reprise au niveau des composantes et des formations pour inciter un maximum d'étudiants à participer à ces évaluations. Il est attendu en retour que la représentativité des réponses soutienne les analyses, en apportant un volume d'informations significatives et exploitables.

Les résultats de l'EFE sont complétés par d'autres données factuelles fournies dans le tableau de bord des formations par la DAGAP, telles que le nombre d'étudiants inscrits, le taux de réussite, le taux d'abandon, etc. L'ensemble des données quantitatives est alors envoyé aux conseils de perfectionnement de la formation.

Ils permettent à ces conseils d'élaborer chaque année des Rapports d'Analyses et de Propositions (RAP) qui sont fournis aux conseils de perfectionnement des composantes.

Ces RAP sont la base des projets d'évolution et d'amélioration, proposés par les équipes pédagogiques et les conseils de perfectionnement, qui seront à leur tour examinés et potentiellement validés dans les instances compétentes de l'établissement.

3. Principes de la démarche d'amélioration continue induite de l'EFE

3.1 Inscription dans le cadre réglementaire des textes officiels

La démarche d'évaluation par les étudiants s'inscrit dans le cadre réglementaire des textes officiels et notamment le respect des statuts des personnels :

- *Niveau Licence et Master* : Arrêté du 30 juillet 2018 modifiant l'arrêté du 22 janvier 2014 fixant le cadre national des formations conduisant à la délivrance des diplômes nationaux de licence, de licence professionnelle et de master.
- *Niveau DUT* : Arrêté du 3 août 2005 relatif au DUT dans l'espace européen de l'enseignement supérieur, modifié en 2009, art 26.

3.2. Confidentialité

La culture de l'évaluation des enseignements et des formations ne peut se développer que dans un climat de confiance au sein de la communauté universitaire.

L'évaluation est menée dans le respect de ses différents acteurs. Elle ne sert que les objectifs définis au point 2. La garantie de l'anonymat des répondants et la confidentialité des données saisies sont assurées dans une stricte conformité au RGPD. Aucune donnée nominative n'est publiée.

3.3 Disponibilité des procédures et des résultats

Assurer l'accès à ces résultats contribue à motiver l'implication et l'adhésion à la démarche de tous.

- *Procédures* : Les procédures suivies pour mener les enquêtes sont documentées, validées en CFVU, et disponibles pour consultation sur l'Espace Numérique de Travail (ENT). Les questionnaires communs sont consultables également sur l'ENT.
- *Diffusion des résultats* : La démarche d'évaluation ne prend tout son sens que si les différents acteurs ont connaissance de ces résultats et des améliorations qui ont été apportées. Dans ce sens, les résultats des questionnaires comme les Rapports d'Analyse et de Propositions des formations et des composantes seront accessible au plus large périmètre des acteurs concernés dans les limites du respect du RGPD.

Une version « publique » des RAP est disponible pour la communication grand public.

3.3. Inscription dans une démarche qualité de Révision régulière des modalités d'évaluation

L'EFE s'inscrit dans une démarche qualité. Les modalités d'évaluation de l'environnement de travail, des formations et des enseignements sont donc revues régulièrement afin d'évoluer avec les problématiques pédagogiques et politiques de l'université.

3.4. Respect des spécificités locales dans un cadrage commun à Avignon Université

L'EFE se fonde notamment sur un dialogue entre l'université, les composantes et les étudiants. Cela s'inscrit structurellement dans les travaux du comité de pilotage et des conseils de perfectionnement des composantes et des formations. Ces échanges permettent de conjuguer respect des problématiques locales aux composantes et aux formations et cohérence avec la politique de formation et de vie étudiante de l'université.

3.6. Enquêtes régulières au périmètre le plus large possible

Afin d'assurer un suivi dynamique et obtenir des données nécessaires au processus d'évaluation des formations par l'HCERES et l'accréditation de l'offre de formation, l'EFE suit un calendrier calé sur les semestres de cours et les cycles de formation :

- Enquête « Environnement de travail et organisation pédagogique » : en fin de cycle uniquement (L3 et M2).
- Enquête « Formations » : en fin de cycle uniquement (L3 et M2)..
- Enquête « Enseignements » : chaque année, avec un questionnaire complet et un plus réduit en alternance pour garder un nombre raisonnable de questions posées aux étudiants.

Le processus complet de l'EFE est décrit en annexe 1.

Les différents aspects évalués dans ses questionnaires sont présentés en annexe 2.

4. Acteurs de l'EFE

4.1. Avignon Université

Avignon Université apporte un soutien politique à la démarche d'évaluation et permet sa mise en œuvre en mettant à disposition les ressources humaines, financières et techniques nécessaires.

Le comité de pilotage (COFIL) de l'EEE est animé par un chargé de mission EEE. Il est composé du VP CFVU, du VP délégué à l'Innovation Pédagogique, de la VP déléguée à la Vie Universitaire, du VP Étudiant et des vice-doyens aux études de chaque composante. Le comité de pilotage est responsable de la mise en place et du bon déroulement de la mission EFE. Il définit les axes stratégiques du projet pour proposition et validation en CFVU et apporte un cadre et des lignes directrices à l'évaluation des enseignements, des formations, de l'environnement de travail et de l'organisation pédagogique à l'échelle de l'université. S'appuyant sur la recherche en sciences de l'éducation, didactique, sciences cognitives, ainsi que sur la méthodologie des enquêtes, il travaille à un consensus alliant les objectifs de la politique de formation, les préoccupations de terrain et les problématiques spécifiques aux composantes. Il diffuse la culture de l'évaluation et cherche à développer l'adhésion de la communauté à l'EFE notamment grâce aux outils de communication.

La Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU) étudie, amende et valide les propositions du comité de pilotage.

Les propositions de modifications de maquettes, d'évolution des dispositifs pédagogiques et de projets d'amélioration de l'environnement issus de la démarche d'EFE sont soumises au vote en CFVU.

4.2. Les composantes

Les composantes sont chargées de mettre en œuvre la politique d'EFE définie par l'université. Elles missionnent à cette fin leur vice-doyen aux études au comité de pilotage. Son rôle est de :

- diffuser les informations et les décisions prises par le COFIL au sein de leur composante, notamment à la mise en œuvre des deux campagnes annuelles d'EFE,
- informer le COFIL des besoins, des décisions spécifiques de la composante,
- transmettre les RAP au COFIL,
- communiquer sur les enquêtes auprès des étudiants.

Les conseils de perfectionnement des composantes prennent connaissance des RAP élaborés par les conseils de perfectionnement des formations et rédigent à leur tour un compte-rendu synthétique permettant d'éclairer la communauté universitaire sur les problèmes rencontrés par leurs formations et les propositions d'actions envisagées à court et moyen terme pour les résoudre.

Les composantes s'assurent de la diffusion des résultats et des RAP vers les personnels et vers les étudiants de la composante. Elles sont garantes du respect de la charte d'utilisation des données informatiques et de la pertinence des circuits d'information relatifs aux EFE.

Elles rédigent une version diffusable des RAP et organisent la communication externe : pages du site web, flyers aux JPO ou salons, tables rondes et autres journées d'orientation, etc.

4.3. Les responsables EFE

En lien avec le vice-doyen aux études de la composante, les responsables de formations qui président les conseils de perfectionnement organisent la synthèse des résultats des évaluations, croisés avec les données du tableau de bord des formations afin d'assurer leur interprétation pertinente. Ils présentent ces informations dans les conseils de perfectionnement des formations et rédigent les RAP des formations suite aux débats de ces conseils. Ces RAP sont communiqués au doyen de la composante, au vice-doyen aux études et au VP CFVU. Ces RAP, documents de travail internes, sont également synthétisés en version diffusable, qui est mise à la disposition des équipes de formations et des étudiants.

4.4. Les enseignants

Les personnels enseignants encouragent l'EFE auprès des étudiants et s'impliquent dans son élaboration, sa mise en œuvre ainsi que son exploitation.

Ils sont destinataire des données brutes de l'EFE ainsi que des informations complémentaires fournies par la DAGAP pour les enseignements dans lesquels ils enseignent. Ils contribuent en retour à l'élaboration des RAP des formations.

Ils reçoivent également les synthèses concernant l'environnement et l'organisation des formations dans lesquelles ils interviennent.

4.5. Les étudiants

Les étudiants ont la possibilité de s'impliquer dans l'élaboration des enquêtes et des procédures d'évaluation, au niveau du COPIL en saisissant le VP Étudiant mais également au niveau des conseils de perfectionnement des formations et des composantes.

Ils s'engagent à répondre aux questionnaires, et à fournir des réponses constructives.

Dans la mesure du possible, les étudiants sont associés à la rédaction des RAP des formations qu'ils suivent. Tous reçoivent communication de la version diffusable des formations qu'ils suivent et ont accès aux résultats quantitatifs des enquêtes auxquelles ils participent.

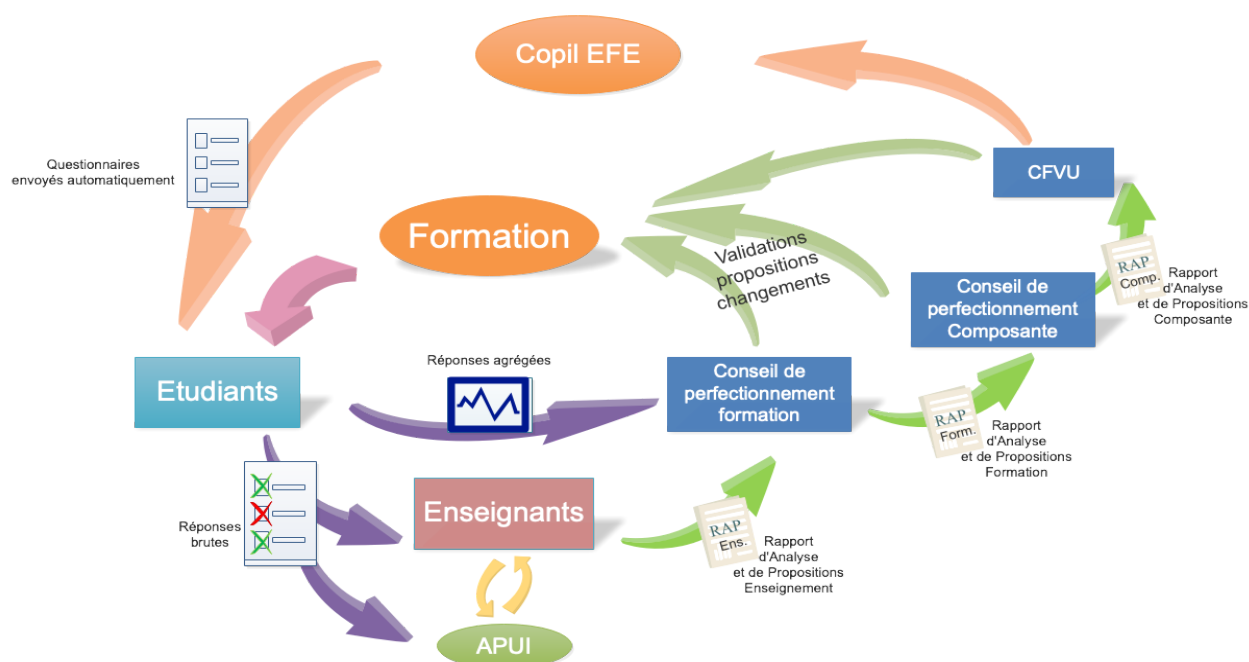
4.6 La mission APUI

Les ingénieurs et conseillers pédagogiques de la mission d'Appui à la Pédagogie Universitaire et Innovante sont en soutien direct de la démarche d'EFE. Ils sont destinataires de l'ensemble des questionnaires d'évaluation ainsi que de l'ensemble des RAP produits.

À ce titre, ils sont les interlocuteurs privilégiés des enseignants et des conseils de perfectionnement pour l'analyse des résultats et la production de propositions d'améliorations. Ils apportent leur aide aux enseignants comme aux équipes pédagogiques sur simple demande.

L'ensemble des personnels de la mission APUI est tenu au secret professionnel et ne peuvent diffuser les résultats bruts des questionnaires d'évaluation avant leur anonymisation.

Annexe 1 : Processus EFE à Avignon Université



1. Les questionnaires sont envoyés automatiquement aux étudiants, en fin de semestre pour le questionnaire *Enseignements*, en fin de Licence 3 et de Master 2 pour les questionnaires *Formation* et *Environnement de travail et organisation pédagogique*.
2. Les réponses brutes anonymisées sont distribuées à l'enseignant responsable de l'UE ou ECU. Une copie est envoyée à la mission APUI.
3. Chaque responsable d'UE ou ECU fait remonter un **Rapport d'Analyse et de Propositions (RAP)** au Conseil de perfectionnement de la formation. Ce RAP peut être réduit à une simple mention "R.A.S." si rien de particulier n'est remonté dans les retours étudiants. Si besoin, la mission APUI apporte un soutien aux enseignants pour l'analyse des retours et la production des propositions d'évolution.
4. Les Conseils de perfectionnement des formations reçoivent les versions agrégées des réponses des étudiants aux questions fermées ainsi que les RAP des enseignants. Chaque conseil engage les propositions d'évolutions issues des RAP qu'il juge nécessaires et sont de sa responsabilité. Le conseil rédige à son tour un **RAP global à la formation** pour le Conseil de perfectionnement de la composante.
5. Le Conseil de perfectionnement de la composante étudie les **RAP des formations**. Il engage les propositions d'évolutions qu'il juge nécessaires et sont de sa responsabilité. Il rédige à son

tour un **RAP global à la composante** pour la Commission de Formation et Vie Universitaire de l'établissement.

6. A son tour le CFVU prend connaissance des RAP des composantes et engage les propositions d'évolutions qu'il juge nécessaires. Le CFVU produit un rapport sur le déroulement du processus d'EFE pour le comité de pilotage EFE.
7. Le comité de pilotage EFE adapte le processus EFE si besoin.

Environnement de travail et organisation pédagogique

Organisation administrative et pédagogique

- Procédures administratives (inscriptions, absences...)
- E-administration (ENT, Neige, Edt, appli mobile)
- Organisation des emplois du temps
- Dispositif d'assistance et d'accompagnement administratif

Exemples de questions :

- vous avez pu réaliser sans difficulté toutes les procédures administratives liées à votre formation
- vous avez une bonne connaissance des procédures administratives liées à votre formation

Accompagnement établissement

- Stage : recherche, conventionnement
- Mobilité internationale
- UEO
- Insertion Professionnelle

Exemples de questions :

- vous avez trouvé toutes les informations et l'aide nécessaire pour la recherche de vos stages.
- Vous avez été bien accompagné dans vos démarches de conventionnement de stages.
- Vous avez eu toutes les informations nécessaires sur les possibilités de mobilité internationale.
- Vous avez eu toutes les informations nécessaires sur le choix de vos UEO.
- Vous avez pu choisir les UEO que vous vouliez.

Vie de campus

- Espaces formels et informels d'apprentissage
- Ressources informatiques (ordinateurs, wifi)
- BU : espaces de travail ? disponibilité des ouvrages ?
- Vie associative
- Médecine préventive, assistante sociale, psychologue, relais handicap

Exemples de questions :

- Les salles d'enseignement étaient globalement bien adaptées et équipées.
- Vous avez pu trouver des espaces de travail personnel pour travailler sur le campus.
- Les équipements numériques sur le campus ont bien répondu à vos attentes.
- Vous avez pu trouver toute la documentation nécessaire à la BU.

Commentaire libre

- Avez vous des remarques particulières à propos de votre vie universitaire ?

Questionnaire Formations

En fin de cycle : L3 et M2

Cohérence

- Cohérence de la formation par rapport à ses objectifs
- Articulation des UEs au sein de la formation : progression, complémentarité.
- Rythme et équilibre de la charge de travail

Exemples de questions :

- *La formation était cohérente par rapport aux objectifs affichés.*
- *La progression des apprentissages était bien organisée tout au long de cette formation.*
- *Les UE de la formation étaient bien positionnés et complémentaires.*
- *Le rythme de la formation était bien équilibré.*

Information / communication

- Connaissance des débouchés et des poursuites d'étude
- Information sur les différentes personnes ressources
- Communication administrative et pédagogique

Exemples de questions :

- *Vous avez été bien informé des débouchés de la formation.*
- *Vous savez à qui vous adresser pour vos différentes démarches.*
- *Vous avez eu toutes les informations nécessaires au bon déroulement de votre formation.*

Perception de la formation

- Perception de la valeur du diplôme
- Sentiment de compétence pour la suite du parcours
- Réponse de la formation aux attentes de l'étudiant

Exemples de questions :

- *Cette formation a bien répondu à vos attentes.*
- *Cette formation vous a permis d'acquérir toutes les connaissances nécessaires à la poursuite de votre parcours.*
- *A l'issue de cette formation vous vous sentez pleinement compétent pour la suite de parcours.*

Commentaire libre

- Avez vous des remarques particulières à propos de votre formation ?

Questionnaire Enseignements

Présentation des catégories d'évaluation et exemples de questions.

Références : projet PERICLES, veille Universités (Tours, UNICE, UBS, Lyon...)

(*) version allégée du questionnaire une année sur deux

Positionnement de l'UE

- Articulation de l'UE avec les autres UE du semestre
- Adéquation de l'UE avec la formation (*)
- Les pré-requis du cours / l'adaptation des acquis antérieurs des étudiant.e.s au niveau de l'enseignement

Exemples de questions :

- *Les enseignements de ce cours sont complémentaires les uns des autres.*
- *Le contenu de l'enseignement est cohérent et complémentaire avec les autres enseignements de la formation.*
- *Le contenu du cours n'était pas redondant avec d'autres cours.*
- *Vous possédiez les pré requis nécessaire pour cet enseignement.*

Objectifs du cours

- Compréhension de l'objectif du cours par les étudiant.e.s
- Perception de l'atteinte de l'objectif par les étudiants (*)

Exemples de questions :

- *Les objectifs du cours ont été clairement énoncés.*
- *Les objectifs poursuivis ont été atteints.*

Perception de l'enseignement

- L'apport du cours pour les étudiant.e.s
- Les ressources et les supports de cours : adaptation à l'enseignement, aide à l'apprentissage
- La possibilité d'appropriation, d'application ou de mise en pratique des connaissances du cours
- Les interactions avec l'enseignant : obtenir des réponses aux questions, disponibilité de l'enseignant

Exemples de questions :

- *Ce cours était-il enrichissant.*
- *Le cours est suffisamment documenté.*
- *Les supports pédagogiques favorisent la compréhension.*
- *Les lectures conseillées permettent une meilleure compréhension.*
- *Vous avez été encouragé à vous exprimer.*
- *Le cours vous a aidé à développer des capacités d'analyse et de synthèse.*
- *Vous avez obtenu des réponses à vos questions.*
- *Vous pensez être en mesure de mettre en pratique les enseignements de l'UE.*

→ Vous vous êtes senti.e encouragé.e à poser des questions.

Utilisation des outils numériques

- Usage de la plate-forme e-uapv
- Perception sur l'usage de la plate-forme

Exemples de questions :

- *L'utilisation de la plate-forme pédagogique vous a paru adaptée à cet enseignement.*
- *Les ressources mises à disposition sur la plate-forme pédagogique étaient utiles à l'apprentissage.*

Evaluation des apprentissages

- Compréhension des attendus via l'évaluation
- Perception des étudiant.e.s sur les modalités d'évaluation et leur adaptation à l'enseignement. (*)

Exemples de questions :

- *Les modalités de contrôle des connaissances ont été présentées clairement.*
- *Le mode d'évaluation dans cet UE vous paraît adapté à l'enseignement.*
- *Vous avez compris ce qui était attendu de vous lors des évaluations.*
- *Les critères d'évaluation étaient clairs pour vous.*

Questions optionnelles

- En cas de cours en pédagogie innovante (mode projet, classe inversée...)
- En cas de cours hybridé ou macro-hybridé
- A l'initiative de l'enseignant pour évaluer un aspect particulier de son cours

Commentaire libre

- Avez vous des remarques particulières à propos de ce cours ? (*)